Centre de services scolaire de Montréal
Québec

PLAN DE LUTTE

CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

ÉVALUATION ANNUELLE DU PLAN DE LUTTE

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : Dominique-Savio

ANNÉE DE LA VERSION : 2025-2026

DATE DE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : Pas de conseil d'établissement

NOM ET FONCTION DES PARTICIPANTS AYANT PARTICIPÉ À L'ÉVALUATION ANNUELLE :

Nom	Fonction
Mireille Savard	Enseignante
Myriam Abdeladim	Enseignante
Michelle Castegnier	Enseignante
Sonia Roy	Enseignante
Lordine Florexile	Éducatrice spécialisée
Priscilla Coquet	Éducatrice spécialisée

Centre
de services scolaire
de Montréal
Québec

COMITÉ RESPONSABLE DU PLAN DE LUTTE :

Question	Réponse	Si NON, identifier le(s) changement(s) à prévoir
Est-ce que les participants au comité étaient représentatifs de l'équipe-école?	☒ Oui ☐ Non	
Est-ce que la fréquence des rencontres inscrite au plan de lutte a été respectée?	☒ Oui ☐ Non	
Est-ce que la fréquence des rencontres a été suffisante pour permettre au comité de réaliser l'ensemble de ses mandats?	☒ Oui ☐ Non	
Est-ce que le suivi de la mise en œuvre du plan de lutte a été fait à chacune des rencontres du comité?	☒ Oui ☐ Non	

ÉVALUATION DES NEUF ÉLÉMENTS DU PLAN DE LUTTE :

1. Analyse de la situation

Commentaires
La passation d'un questionnaire sur la sécurité, la violence et le bien-être dans les écoles (QSVE-BE) a été réalisée en mars 2026.

Centre
de services scolaire
de Montréal
Québec

Pour l'année en cours, indiquer les priorités de l'école inscrites au plan de lutte et spécifier leur niveau d'atteinte

Formulation de la priorité au plan de lutte		Niveau d'atteinte de la priorité Cochez la case correspondante	Explication quant au niveau d'atteinte (Pourquoi?)	Reconduction de la priorité Cochez la case correspondante	Si **OUI**, quels ajustements seront nécessaires à apporter aux moyens prévus pour cette priorité?
No. 1	Développer l'auto-régulation chez les élèves.	☐ Atteinte ☒ Partiellement atteinte ☐ Non atteinte	Une échelle de niveaux d'autonomie notamment en lien avec la régulation des émotions est toujours en cours d'appropriation.	☐ Oui ☒ Non	
No. 2		☐ Atteinte ☐ Partiellement atteinte ☐ Non atteinte		☐ Oui ☐ Non	
No. 3 (au besoin)		☐ Atteinte ☐ Partiellement atteinte ☐ Non atteinte		☐ Oui ☐ Non	
No. 4 (au besoin)		☐ Atteinte ☐ Partiellement atteinte ☐ Non atteinte		☐ Oui ☐ Non	

Centre
de services scolaire
de Montréal
Québec

2. Mesures de prévention

Commentaires
Les mesures de prévention sont appliquées par l'ensemble du personnel.

Les **mesures de préventions** sont : ☒ à maintenir tel quel ☐ à modifier*

*Modifications à apporter:

3. Collaboration des parents

Commentaires
Nous avons communiqué avec les parents lors de situations de violence et d'intimidation. Ils ne sont pas impliqués dans la prévention étant donné que les jeunes sont hébergés.

Les **mesures de collaboration des parents** sont : ☒ à maintenir tel quel ☐ à modifier*

*Modifications à apporter:

Centre
de services scolaire
de Montréal
Québec

4. Modalités pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte

Commentaires
Les modalités ont été respectées. La clé demeure la communication efficace entre l'école, les parents et les partenaires des services sociaux.

Les **modalités pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte** sont : ☒ à maintenir tel quel ☐ à modifier*

*Modifications à apporter:

5.Mesures visant à assurer la confidentialité

Commentaires
Les mesures déployées ont été appliquées et sont efficaces.

Les **mesures visant à assurer la confidentialité** sont : ☒ à maintenir tel quel ☐ à modifier*

*Modifications à apporter:

6. Actions à entreprendre à la suite d'un acte d'intimidation ou de violence

Commentaires

Les actions à entreprendre ont été respectées.

Les actions à entreprendre à la suite d'un acte d'intimidation ou de violence sont à maintenir tel quel (Contenu institutionnel)

7. Mesures de soutien ou d'encadrement offertes à l'élève victime, auteur ou témoin

Commentaires
Les mesures de soutien ont été appliquées.

Les mesures de soutien ou d'encadrement offertes à l'élève victime, auteur ou témoin sont à maintenir tel quel (Contenu institutionnel)

8. Sanctions disciplinaires applicables

Commentaires

Les sanctions applicables ont été appliquées.

Les sanctions disciplinaires applicables sont à maintenir tel quel (Contenu institutionnel)

9. Suivi des signalements et des plaintes

Commentaires
Les suivis ont été faits. Il n'y a pas eu de plaintes en lien avec des situations de violence et d'intimidation.

Le suivi des signalements et des plaintes est à maintenir tel quel (Contenu institutionnel).